

**DELIBERATION DU BUREAU**

**SEANCE DU 31 JANVIER 2019**

**OBJET : Demande de subvention à la Région pour le poste de chargée de mission inventaire du patrimoine**

Nombre de membres du Bureau : 13 représentant 13 voix  
Nombre de membres en exercice : 12 représentant 12 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 7 représentant 7 voix

**N° : 02 /2019**

L'an deux mille dix-neuf et le trente et un janvier, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.  
Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.  
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

**DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – D BREMOND – M LATZ – A MONTIER - M GROS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B de BOISGELIN – A CHARRIER

Depuis février 2012, le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte mène une action de recensement méthodique du patrimoine matériel des communes du territoire, en convention avec le Service régional de l'Inventaire PACA.

Ce travail, a permis de créer une base de données et un site internet permettant de la consulter. Afin de nous permettre de concevoir un outil fonctionnel et consultable au terme des deux premières années du projet qui s'est achevé, le choix a été fait de définir une thématique de travail, « le patrimoine de la République », qui a permis d'inventorier le patrimoine matériel lié à ce sujet : mairies, écoles, cercles, monuments de commémoration... Depuis 2018, une nouvelle thématique de recherche a été entreprise sur le patrimoine sacré en Provence Verte Verdon.

Pour mener à bien cette étude, une chargée de mission réalise l'inventaire scientifique du patrimoine matériel du territoire, intègre l'ensemble des données dans la base de données créée à cet effet et gère l'interface web permettant sa consultation, sous la responsabilité de la Responsable du Pays d'art et d'histoire. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région qui suit les études et travaux.

## CONTENU DE L'ACTION

Suite à une première mission sur la thématique « Patrimoine de la République », une nouvelle étude concerne désormais « Les chapelles, oratoires et croix de mission » située dans les différentes communes du Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon.

Comme la précédente, cette étude permettra :

- La mise en place d'une exposition itinérante sur le patrimoine étudié,
- La conception de publications pour le grand public,
- L'enrichissement du site internet créé spécifiquement pour ce projet.

Pour mener à bien ce projet, indispensable à la connaissance et à la protection du patrimoine du territoire, le poste de chargé de mission « Inventaire du patrimoine » au sein du service Pays d'art et d'histoire ainsi que le suivi par la responsable du service sont nécessaires.

Pour cela, une subvention « Recherche en partenariat » est sollicitée auprès du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction de la Culture, Service Inventaire et Patrimoine selon le plan de financement ci-dessous :

RECETTES		DEPENSES	
Poste chargé de mission Inventaire	40 000 €	CONSEIL REGIONAL (50%)	23 000 €
Suivi du projet	5 000 €	SMPVV (50%)	23 000 €
Frais de déplacements	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>

**Le Bureau**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

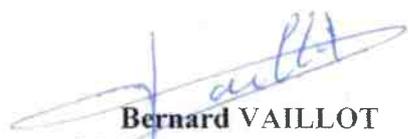
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

- de valider le plan de financement ci-dessus afin de solliciter sur ces bases la subvention du Conseil Régional pour un montant de 23 000 €
- d'autoriser le Président à signer tous actes à intervenir correspondant à cette opération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

**Le Président du Syndicat Mixte**

  
**Bernard VAILLOT**  
Maire de Camps la Source